

## CHAPITRE II : ARTIGNOSC-SUR-VERDON DANS 10 ANS : VERS UN DÉVELOPPEMENT MESURÉ ET MAÎTRISÉ

Afin de concrétiser son projet de territoire la commune peut envisager 3 scénarios de développement :

### 1. ARTIGNOSC-SUR-VERDON AU FIL DU TEMPS

La commune d'Artignosc-sur-Verdon a connu 3 principales périodes en matière d'évolution de la population :

- **1ère période : 1968 - 1982**, la population passe de 173 habitants à 187, ce qui représente une augmentation moyenne de la population de 0,6% par an pendant la période ;
- **2ème période : 1982 - 1999**, la population passe de 187 habitants à 221, ce qui représente une augmentation moyenne de la population de près de 1% par an pendant la période ;
- **3ème période : 1999 - 2012**, la population passe de 221 habitants à 293, ce qui représente une augmentation moyenne de la population de près de 2,2% par an pendant la période ;



### 2. QUEL AVENIR POUR ARTIGNOSC-SUR-VERDON A 10 ANS ?

La commune compte 293 habitants en 2012. Si l'on se base sur les évolutions que la commune a connu ces trente dernières années. Plusieurs scénarios de développement sont envisageables à dix ans (*base de calcul : 2022*) :

#### - 1er scénario : un développement marginal

Vers une augmentation de la population de 0,6% par an, ce qui induira une augmentation de 2 habitants/an sur les dix prochaines années. La population est estimée à environ 313 habitants à 10 ans. La commune stagne et pourrait perdre de son attractivité.

#### - 2ème scénario : un développement faible

Vers une augmentation de la population de 1% par an, ce qui induira une croissance de 3 habitants par an. La population est estimée à 323 habitants à dix ans. La commune s'engage dans un projet de développement faible. La commune n'évolue presque pas.

#### - 3ème scénario : un développement maîtrisé

Vers une augmentation de la population de 2,2% par an soit un accroissement de la population de 7 habitants/an. La population est estimée à 363 habitants à dix ans. Cette hypothèse conduit la commune dans un projet raisonné qui lui permet un développement progressif tout en préservant son identité.

LA COMMUNE CHOISIT DE S'ORIENTER VERS «UN DÉVELOPPEMENT MAÎTRISÉ» :  
LA CAPACITÉ D'ACCUEIL DU TERRITOIRE À 10 ANS PERMETTRA D'ACCUEILLIR ENVIRON 363 HABITANTS.

CROISSANCE DE POPULATION ANNUELLE : ENVIRON 2,2% ET 7 HABITANTS EN PLUS PAR AN  
NOMBRE DE LOGEMENTS À PRÉVOIR : 54 LOGEMENTS SUR 10 ANS